

PHILIPPINES – La province du Bohol, zone sans OGM

Par

Publié le 18/06/2003

Le conseil provincial est tombé unanimement d'accord sur une résolution présentée par la commission agriculture visant à déclarer la province zone sans OGM. L'ordonnance votée punit d'une amende de 5 000 pesos philippins (environ 83 euros) et/ou d'un an d'emprisonnement pour toute violation (expérience en laboratoire, essai en champs). Le but avoué de cette ordonnance est la protection de la santé du peuple philippin et de son environnement, le génie génétique n'étant certainement pas « la volonté de Dieu ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/philippines-la-province-du-bohol-zone-sans-ogm/